

# CONVOCATION à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de Notre-Dame du Chêne

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le  
**Lundi 22 juin 2020**

Elle sera précédée par le témoignage d' Edouard et Mathilde Cortès, ayant célébré leur  
voyage de noces comme pèlerins sur les routes de Jérusalem  
**Avec respect des règles d'hygiène en vigueur**

**19h: Témoignage**

**20h: Assemblée Générale**

## Ordre du jour :

- Rapport moral du Président, Frère Alain-Dominique
- Rapport comptable et bilan par Mr. Grégory Dabout du cabinet FITECO.
- Tableau de bord et interprétation de la situation financière à date: François d'Avout et Jean-Luc Fauvinet
- La vie du Sanctuaire: Programme, Boutique, Communication, le "M" de Marie, Marie et la France.
- Bilan et aspirations de Académie pour une Écologie Intégrale
- Elections au Conseil d'Administration

## Cotisation:

Que vous soyez déjà membres ou non de l'Association, nous vous rappelons que seuls peuvent voter les résolutions les adhérents à jour de leur cotisation 2020. La cotisation est de 10 Euros ou plus pour ceux qui veulent soutenir l'Association. Si vous ne l'avez déjà fait, vous pouvez régler cette cotisation directement en envoyant votre chèque au siège de l'Association (2 Rue des Bleuets, 72300 VION) avant le 22 juin 2020 ou bien en vous présentant au lieu de la réunion.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'Association muni d'un pouvoir régulier, à adresser à l'Association avant **le 22 juin 2020** (formulaire ci-dessous).

Frère Alain-Dominique, Président



## POUVOIR

(à renvoyer avant le 22 juin 2020 au siège de l'Association)

Je soussigné .....

Donne pouvoir à : .....

Afin de me représenter à l'Assemblée Générale annuelle de l'Association des Amis de Notre-Dame du Chêne, qui se tiendra le 22 juin 2020, afin de délibérer et prendre part aux votes en lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à ..... ce .....2020

Signature du Mandant :